

REPUBLIQUE DU BENIN



DISCOURS DU CHEF DE L'ETAT

3^{ème} CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LE FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT

Addis-Abeba, 13 Juillet 2015

Excellence Monsieur le Premier Ministre de la République Fédérale Démocratique d’Ethiopie;

Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d’Etat et de Gouvernement ;

Excellence Monsieur le Président de l’Assemblée Générale des Nations Unies ;

Excellence Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies ;

Mesdames et Messieurs les Chefs de Délégation ;

Mesdames et Messieurs.

Permettez-moi au prime abord, d’exprimer mes vifs et sincères remerciements au Gouvernement de la République sœur d’Ethiopie pour les bonnes dispositions prises pour accueillir sur cette belle terre Africaine ce rendez-vous planétaire qui nous offre une occasion exceptionnelle de conforter notre vision partagée d’un avenir commun.

Je rends hommage au Peuple Ethiopien pour son hospitalité et lui exprime les sentiments de satisfaction que nous inspirent les bons soins dont nous sommes entourés depuis notre arrivée à Addis-Abeba.

L’Année 2015 sera marquée d’un sceau particulier dans les annales des Nations Unies car elle consacre non seulement le soixante-dixième anniversaire de la création de notre organisation commune mais aussi offre à l’humanité l’opportunité d’assumer pleinement ses responsabilités historiques, en se dotant d’un nouveau cadre de développement harmonieux des Nations, organisé autour de l’homme et construit sur trois piliers à savoir la durabilité économique portée par une croissance économique inclusive créatrice d’emplois décents, la durabilité sociale qui repose sur l’éradication de la pauvreté et des inégalités et enfin la durabilité environnementale qui consacre un développement respectueux des capacités de l’environnement.

L’organisation des présentes assises d’Addis-Abeba, en prélude à la rencontre des Leaders du Monde en septembre et à la Conférence de Paris sur le Changement Climatique en décembre 2015 est à saluer à juste titre, car elle permet de baliser le chemin à la conclusion d’une alliance sacrée autour des actions hardies à mettre en œuvre dans le cadre du partenariat mondial pour le développement durable.

Je voudrais une fois encore, devant cette auguste assemblée, me faire le porte voix des Pays les Moins Avancés pour appeler l’attention de la communauté internationale sur la précarité presque permanente dans laquelle se retrouve cette catégorie de Pays dont la plupart est affectée, de manière disproportionnée par les catastrophes naturelles, la pauvreté et la famine, le chômage des jeunes et les effets néfastes du changement climatique.

Qu’il vous souvienne que, se fondant sur la nécessité d’un nouveau partenariat, la communauté internationale s’était engagée au Sommet du Millénaire tenu à New York en 2000

à soutenir les Pays les Moins Avancés et à demander aux partenaires au développement d'agir dans le sens de l'allègement de la dette ou de son éventuelle annulation, de l'augmentation de l'aide publique au développement (APD) et de l'ouverture des marchés aux PMA.

Depuis lors, les différentes rencontres au Sommet n'ont eu de cesse de demander l'accroissement de ressources au profit des PMA afin de les aider à sortir de la pauvreté et de la marginalisation. C'est dans ce cadre que la quatrième Conférence des Nations Unies sur les Pays les Moins Avancés tenue en mai 2011 à Istanbul a renouvelé le partenariat mondial visant à créer les conditions d'une croissance économique soutenue et d'un développement durable dans ces pays, à mettre un terme à leur marginalisation, à éliminer la pauvreté et à leur permettre de s'intégrer et de tirer parti de l'économie mondiale.

A travers le Programme d'Action en faveur des PMA pour la décennie 2011-2020, la communauté internationale a, à nouveau, proclamé son attachement à la responsabilité collective et commune qui lui incombe de faire valoir sur tous les plans, les principes de la dignité humaine, de l'égalité et de l'équité.

C'est ainsi que nous les PMA, avons retenu de mettre en œuvre des mesures et politiques concrètes en vue d'offrir de meilleures opportunités à nos populations, notamment aux plus pauvres, d'éliminer les déficiences structurelles de nos économies par la mise en œuvre de politiques macroéconomiques et sociales efficaces. Ce faisant, nous créons de meilleures conditions de vie non seulement pour nos populations mais aussi pour l'humanité toute entière.

Monsieur le Président,

Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Les PMA représentent des réservoirs incommensurables de potentialités inexploitées. La mobilisation des ressources internes offre d'innombrables opportunités. C'est pourquoi la recherche de solutions aux problèmes cruciaux de développement des PMA devrait constituer une des motivations majeures du programme de développement des Nations Unies.

C'est vous dire que :

* Réduire, voire éradiquer la pauvreté dans les PMA, c'est accroître le pouvoir d'achat de millions d'êtres humains, donner de nouvelles opportunités aux échanges mondiaux et relever le niveau de vie des habitants de notre planète.

* Prévenir et résoudre les conflits qui souvent ne sont que l'expression à la fois de lutte autour de la pénurie de ressources et de faiblesse de capacités dans les PMA, c'est renforcer la sécurité au plan mondial.

* Empêcher la dissémination des maladies transmissibles telles que le VIH/SIDA et la tuberculose et éliminer le paludisme dans les PMA, c'est améliorer l'état sanitaire du monde entier eu égard au développement des moyens de communication.

* Promouvoir la jouissance des droits de l'homme par nos populations et la bonne gouvernance, c'est éliminer les sources de frustration et renforcer la paix au plan mondial.

* Répondre à l'impératif du changement climatique et consacrer aux PMA une partie substantielle des ressources disponibles au niveau des divers mécanismes de financement, c'est sauvegarder la sécurité humaine et préserver les générations futures.

Nous considérons donc la présente Conférence sur le Financement du Développement comme étant une suite logique et complémentaire des nombreuses discussions consacrées aux PMA dans la mesure où elle se donne notamment comme, objectifs de recenser les obstacles et contraintes rencontrés dans la réalisation des buts et objectifs fixés dans le consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha, d'identifier les mesures et initiatives propres à les surmonter, de répondre aux nouveaux enjeux auxquels sont confrontés les Etats à l'heure actuelle, y compris dans le contexte des récents efforts multilatéraux pour promouvoir la coopération internationale pour le développement, en tenant compte :

- de l'évolution actuelle de la coopération pour le développement ;
- de l'interdépendance entre les différentes sources de financement pour le développement ;
- des synergies entre les objectifs de financement dans les trois dimensions du développement durable ; et
- du besoin de soutenir le Programme de développement des Nations Unies post 2015.

Nous voulons donc en appeler à l'implication renforcée de toutes les institutions internationales de financement du développement, sans exclusive, dans une action de sensibilisation en vue de mobiliser et de transférer les ressources financières adéquates pour la mise en œuvre des engagements convenus à la Conférence d'Istanbul.

Le choix d'un investissement massif dans les PMA constituera par conséquent un test ultime pour le succès du programme de développement pour l'Après 2015 et les modalités de financement y relatifs.

Le succès du programme de développement post 2015 devra alors être mesuré à l'aune des actions concrètes que les PMA et leurs partenaires au développement entreprendront pour assurer la transformation de leurs économies. A cet égard, le Bénin, mon pays, faut-il le rappeler, a pris l'initiative d'organiser avec l'appui des Nations Unies une Conférence Ministérielle sur les capacités productives des PMA à Cotonou, en juillet 2014 et qui a abouti à l'adoption de l'Agenda de Cotonou pour le renforcement des capacités productives dans les PMA.

Monsieur le Président,

Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

L'Aide Publique au Développement demeure aujourd'hui, une source de financement essentielle pour réaliser les buts et objectifs du Programme d'Action des PMA. Aussi importe-t-il d'examiner avec attention ses aspects tant quantitatifs que qualitatifs et les moyens de la coordonner avec efficacité.

Parmi les conditions requises pour atteindre les objectifs convenus à Istanbul, nous voudrions rappeler l'impérieuse nécessité d'une augmentation significative et réelle du volume des ressources publiques allouées à l'Aide Publique au Développement. Point n'est besoin de souligner les bénéfices qu'en tirent toutes les parties prenantes, bénéfices mesurés en terme de résultats économiques et sociaux et non uniquement en terme de remboursement des prêts. C'est de cette manière que nous briserons le cycle de l'accumulation des dettes et éviterons aux générations futures des lendemains difficiles.

A cet égard, nous nous félicitons du consensus qui s'est réalisé autour de l'octroi d'au moins 0.20% du PNB des Pays Développés comme APD aux PMA, et rendons hommage à ceux des Pays qui transfèrent déjà aux PMA, au moins cinquante pour cent de leur enveloppe d'aide. Nous avons bon espoir que leurs bonnes dispositions en faveur des PMA feront des émules dans la Communauté des donateurs.

Pour ce qui les concerne, les PMA ont pleinement conscience que l'Aide Publique au Développement (APD) ne couvre qu'une infime portion de leurs besoins de financement en matière de développement durable inclusif. Aussi, sont-ils disposés à puiser à toutes les sources de financement, y compris les sources publiques et privées non concessionnelles, tant au plan national qu'international. A cet égard, ils exhortent les bailleurs de fonds à mettre en place en faveur des PMA des instruments de financement innovants et des mesures de bonification pour leur permettre d'avoir accès aux modes de financement concessionnels, non concessionnels ou mixtes pour la réalisation des projets structurants d'infrastructures et de renforcement des capacités de production dans tous les secteurs d'activités.

S'agissant des Investissements Directs Étrangers (IDE), les PMA préconisent la mise en place d'un guichet unique de promotion des investissements, par l'ouverture d'un centre international d'appui aux investissements sous les auspices des Nations Unies et qui puisse assurer les fonctions essentielles de :

- dépositaire d'information sur les facilités d'investissement accessibles aux PMA ;
- appui technique pour assister les PMA dans la conduite des négociations de contrats complexes et de grande envergure ;
- soutien consultatif en matière de règlement des différends ;

- assurance des risques et des garanties en liaison avec l'Agence Multilatérale de Garantie des Investissements.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

L'un des résultats concrets attendus de la présente Conférence Internationale sur le Financement du développement et du processus du Programme de développement pour l'Après 2015 est la Banque Technologique et de développement des mécanismes innovants pour les PMA. Cette structure a un fort potentiel en matière de promotion du progrès technologique dans les PMA. Aussi, souhaitons-nous qu'elle soit opérationnalisée dans les meilleurs délais. Le lien devant exister entre cette banque et le mécanisme de facilitation de la technologie prévue dans le cadre de la Conférence d'Addis-Abeba semble aller de soi, mais encore faudra-t-il l'établir formellement.

Nous saisissons la présente occasion pour exprimer notre gratitude à la Turquie qui s'est offerte pour en abriter le siège et qui a financé l'étude de faisabilité actuellement en cours au niveau du Panel du Secrétaire Général. Nous en appelons à nos partenaires au développement afin qu'ils appuient la Banque Technologique pour les PMA à hauteur de 0.1% de leur enveloppe de l'APD.

Le Commerce international est un important moteur du développement et de financement du développement C'est pour cela qu'il est important de renforcer l'aide au commerce octroyée aux PMA, afin d'accroître leurs capacités de production et d'exportation. L'application intégrale du Paquet de Bali pour les PMA y compris la réalisation de l'accès aux marchés sans droits de douane et sans contingentement constitue par ailleurs une mesure qui est d'une importance vitale pour nos pays.

Nous ne saurions non plus passer sous silence la situation de plusieurs Pays appartenant à la catégorie des PMA qui ploient sous le poids de la dette extérieure et consacrent leurs maigres revenus au paiement du service des dettes échues, et qui autrement auraient pu être investis pour promouvoir le développement durable. Aussi, demandons-nous à la Communauté internationale de continuer à appliquer des mesures d'allègement du fardeau de la dette pour les PMA.

De même, nous constatons que le Monde est confronté à des turbulences économiques, à des inégalités croissantes et à des crises et chocs de diverses natures. Les défis environnementaux tels que les effets néfastes des changements climatiques, les catastrophes naturelles de toute sorte, la perte de la biodiversité ont des effets dévastateurs sur nos Pays. L'Epidémie à Virus Ebola qui a frappé l'Afrique de l'Ouest, le cyclone qui a ravagé Vanuatu en mars dernier nous obligent à repenser nos stratégies de développement pour tenir compte des défis du 21e Siècle. Dans cette optique, les PMA ont besoin d'un appui considérable pour bâtir leur résilience et leur capacité d'adaptation et d'atténuation. C'est pour cela que nous

demandons la création d'un fonds d'atténuation et de renforcement de la résilience pour les PMA.

Il convient aussi de souligner l'impérieuse nécessité de financer des programmes relatifs à la sécurité humaine, tels que la santé, l'éducation, la nutrition, ou d'autres secteurs liés au développement des ressources humaines bien qu'ils ne soient pas directement générateurs de revenus.

C'est le lieu de rappeler notre commune volonté d'impliquer davantage les PMA dans la prise des décisions qui concernent leur développement, que ce soit la coordination de l'aide, les mesures d'allègement de la dette, les facilités de commerce, la promotion des droits de l'Homme ou la gouvernance économique mondiale.

Nous saluons à cet égard les résultats issus des négociations du projet de document final de la 3ème Conférence Internationale du Financement du Développement qui a capté plusieurs des préoccupations exprimées par les PMA. Les points en suspens devant faire l'objet de discussions ici à Addis-Abeba, je voudrais lancer un pressant appel à toutes les parties prenantes pour que les avancées réalisées ne soient pas remises en cause.

Je ne saurais mettre fin à mon propos, en tant que porte-parole des PMA, sans vous prier Excellences, Mesdames et Messieurs, Honorables participants à cette conférence de redoubler d'efforts afin que le nombre des membres de notre groupe soit réduit de moitié à l'horizon 2020 parce que certains d'entre eux auront changé de catégorie grâce à leurs efforts et à votre soutien, car sortir un pays de la pauvreté c'est en faire un partenaire fort.

Enfin je voudrais souligner, que pour assurer à tous un avenir dans la dignité, nous devons radicalement réformer nos économies, nous attaquer aux inégalités et protéger notre planète. Nous devons nous assurer effectivement que personne n'est laissé sur le quai.

Je vous remercie de votre aimable attention.